



Lisières de l'Oise

Communauté de Communes

N°DEL2026-86

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 17 juin 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :

Titulaires :

M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Danielle CARLIER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Bruno DEMORY donne procuration à M. Michel BUREAU
M. Guillaïn de France donne procuration à M. Christian DEBLOIS
M. Julien LEQUIEN donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Dominique PANIZ donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO
M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Jean-Jacques LECAT
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (8)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

DEL2026-86 – Renouvellement des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Rapporteur : Florence DEMOUY

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO) s'est engagée dans l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), afin de mettre en œuvre des actions visant à atteindre les objectifs du Plan Régional en matière de réduction des déchets. Dans ce cadre, elle est tenue de mettre en place une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES), chargée d'accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme.

Cette commission réunit des représentants de la collectivité ainsi que des partenaires et acteurs locaux intervenant dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

À la suite du récent renouvellement de la composition du Conseil communautaire, il convient de procéder à l'actualisation de la liste des représentants élus siégeant au sein de la CCES.

A noter que la composition des autres membres extérieurs de la commission ainsi que le règlement de la CCES demeurent inchangés.

Le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise propose, pour la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, de retenir la composition suivante :

Titulaires
M. Franck SUPERBI
Mme Florence DEMOUY
M. Renaud BOURGEOIS
M. Yves LOUBES
M. Jean Louis GOURDON
Mme Virginie PARMENTIER

Rappel des membres extérieurs pour la composition de la CCES :

- Partenaires institutionnels :
 - 1 représentant du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO)
 - 1 représentant de l'Association du Pays Compiégnois (APC)
 - 1 représentant de l'ADEME
 - 1 représentant de la Région HDF
 - 1 représentant des chambres consulaires (CMA et CCI)
- Partenaires de la prévention et de la gestion des déchets :
 - 1 représentant de la ressourcerie « l'Anthurium »

- 1 représentant de GL ORGANOSOL
- 1 représentant des Eco-organismes (textile, verre)
- Société civile :
 - 1 représentant sur l'ensemble des bailleurs sociaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 2023 – 119 du 23 novembre 2023 définissant la composition de la CCES du PLPDMA et son règlement intérieur,

Vu la délibération n° 2024- 89 du 5 décembre 2024 relative à l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),

Vu la délibération DEL2026-22 du 02 avril 2026 portant installation du Conseil Communautaire suite au renouvellement des conseils municipaux,

Considérant que le renouvellement de la composition du Conseil communautaire nécessite l'actualisation de la liste des représentants élus siégeant au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PLPDMA,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** la désignation des membres de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), conformément aux tableaux ci-dessus,
- **Autorisé** Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillaïn de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	17 juin 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

